

FOCUS SUR LES ASPECTS ECOLOGIQUES D'UN APPEL D'OFFRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES

Solène METZGER, Eva LAZZARO, Hao Sian LY, Agnès GUIBERT, Anne Claire LAGRAVE
Service de Pharmacie, CHI Poissy-St Germain en Laye, Poissy (agnes.guibert@ght-yvelinesnord.fr)
Dispositifs médicaux, déchet, coût

INTRODUCTION

Au sein du groupement d'achat RESAH, lors du dernier appel d'offres des dispositifs médicaux stériles standards (DMS) tous abords comprenant 454 lots, nous avons souhaité réaliser un focus écologique sur les 140 lots pour lesquels nous étions établissement testeur.

L'objectif est de sensibiliser et montrer l'intérêt des critères suivants : lieu de fabrication, poids et coût des déchets

MATERIEL et METHODE

Pour chaque lot et sous-lot conforme au cahier des charges :

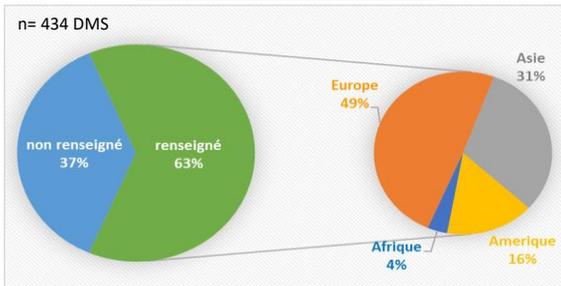
- Relevé de la référence, du fournisseur, du lieu de fabrication, du prix unitaire HT,
- Pesée de l'emballage seul et du dispositif médical seul -> calcul poids de déchets annuel
- Calcul du coût annuel HT des déchets générés (DASRI et non DASRI), en fonction des quantités prévisionnelles pour le RESAH et pour notre établissement (CHIPS) sur la base des prix de traitements des déchets du CHIPS.



RESULTATS

93 lots exploités - 434 dispositifs médicaux stériles et 434 emballages pesés - 74 fournisseurs

Lieu de fabrication



Absence de données pour plus d'1/3 des DMS. Parmi les 2/3 renseignés, 50% des DMS sont fabriqués hors Europe.

Bilan annuel pour les DMS retenus

n= 93 références	Poids de déchets (tonnes)	Coût déchets (€ HT)	Coût global achat + déchets (€ HT)
RESAH*	235,1	69 224	4 161 559
CHIPS	13,3	3 866	305 846

* : une quarantaine d'établissements adhérents

Au prix d'achat HT du DMS, il faut ajouter en moyenne 1,5% de coût de déchet (fonction de son poids et de la quantité achetée).

La période de marché étant de 4 ans, ces données sont à multiplier par 4, soit 940,4 tonnes de déchets pour le RESAH pour 93 références !

Bilan si choix des DMS moins disants

n= 93 références	Déchets (tonnes)	Coût total achat + déchets (€ HT)
RESAH	+ 7,5	- 459 160
CHIPS	+ 0,3	- 31 603

Les DMS les moins chers ne génèrent pas moins de déchets !

Cas concret pour un lot

Pour un lot donné, lors de la commission de choix, la différence de poids de déchets générés annuellement (8,6 tonnes) entre le DMS du fournisseur A et le DMS du fournisseur B, a orienté le choix vers le fournisseur B malgré son coût d'achat ainsi que son coût global achats + déchets plus élevés (coût global : fournisseur A = 891 151 €HT et fournisseur B = 952 892 €HT).

Ce critère « poids de déchets » a constitué un argument important, illustrant l'intérêt des acheteurs d'être moins pollueurs et leur sensibilité aux aspects écologiques.

CONCLUSION

Ces données, notamment la génération de déchets et le lieu de production, associées de fait à une pollution environnementale et à la sécurité d'approvisionnement pourraient être intégrées systématiquement en critères de choix secondaires lors d'appels d'offres de dispositifs médicaux stériles ou non.